

LES TROIS ÉNIGMES DU PORTAIL SAINT-ANDRÉ

DE BORDEAUX

1. Étude iconographique des six prélats du portail.
2. Examen critique des hypothèses proposées par MM. de Lamothe, cardinal Donnet, Didron, Leo Drouyn, et de celle qui voit dans ces six prélats les chefs des six diocèses de la métropole de Bordeaux ordonnés par Clément V entre 1305 et 1314.
3. Les six prélats en question sont ceux qui occupaient les cinq sièges suffragants de Bordeaux et le siège métropolitain peu après l'élection de Bertrand de Goth au souverain pontificat. — Leur classement présumé sur le portail de Saint-André.
4. Quel est le sujet que l'artiste s'est proposé de traiter? — L'étude iconographique révèle que nos six prélats sont en habits sacerdotaux, ce qui donne lieu de croire qu'ils assistent, à des titres différents, le pape dans la célébration de la messe pontificale. — Le cortège n'est point en marche, mais au repos. — Le fait que l'archevêque de Bordeaux occupe la gauche du pape aide à préciser le moment qu'a choisi l'artiste. — C'est celui où le pape, tournant le dos à l'autel, bénit le clergé et le peuple réunis dans la cathédrale pour entendre proclamer son élévation au souverain pontificat (22 juillet 1305).
5. Le portail septentrional de la cathédrale et la statuaire qui le décore sont postérieurs- aux obsèques solennelles de Clément V, qui eurent lieu à Uzeste en 1359. — Ils datent vraisemblablement de l'épiscopat d'Hélie II de Salignac, entre 1361 et 1370.
6. Importance historique du portail de la cathédrale de Bordeaux, glorification de la papauté d'Avignon, qui n'a d'analogue ni à Cahors ni à Limoges.

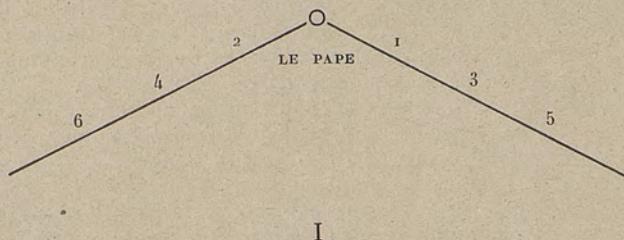
Quels sont donc ces six prélats de pierre qui se dressent, avec tant de dignité, aux deux côtés d'un pape, sur les pieds-droits latéraux du portail septentrional de l'église métropolitaine Saint-André de Bordeaux¹ ?

La question n'est pas d'aujourd'hui. Elle a été ou posée ou effleurée non seulement par les curieux de tous les temps, mais

1. Une reproduction exacte de ce portail a été faite, il y a quelques années, pour le Musée du Trocadéro. Une belle représentation héliographique se trouve dans l'*Hist. de Bordeaux* de M. Camille Jullian (1895), p. 256-257.

encore par la plupart des archéologues qui se sont occupés de notre cathédrale : MM. de Lamothe, Didron, Leo Drouyn, Ch. Marionneau, Mgr Donnet. Elle n'a été résolue par personne et n'est point d'ailleurs susceptible d'une solution directe, je veux dire par témoignages contemporains. Les identifications que nous proposerons n'auront donc que la valeur de conjectures très plausibles, les plus plausibles de toutes celles que l'on peut présenter.

Pour la commodité de notre démonstration, nous serons obligé de désigner chacun de nos six prélats par un simple numéro d'ordre, sauf respect, de la manière suivante :



L'examen iconographique nous fournit un assez grand nombre de constatations soustraites à toute discussion, si nous tenons compte toutefois des restitutions modernes¹.

D'abord les caractères communs au groupe. Aucun de nos personnages ne porte la croix. Tous ont le visage glabre, d'un type uniforme et impersonnel, les yeux à fleur de tête et les cheveux bouclés. Ils sont coiffés de mitres basses très simples, semblables les unes aux autres, pourvues de bandelettes et posées un peu en arrière, de manière à dégager le front.

Uniformément gantés et pourvus de fermaux, nos six personnages sont semblablement chaussés, et leurs pieds reposent sur autant de coussins, d'un même aspect.

Enfin, de taille à peu près égale, ils sont juchés sur des piliers carrés, à deux pans visibles, et sont surmontés de dais hexaèdres², dont on ne voit naturellement que trois côtés³.

1. C'est sûrement le cas pour la tête du pape. Voy. sur ce point l'érudit article de M. Meaudre de Lapouyade dans la *Revue historique de Bordeaux*, janvier 1912. A notre avis, cependant, l'auteur n'a pas donné le dernier mot de la question.

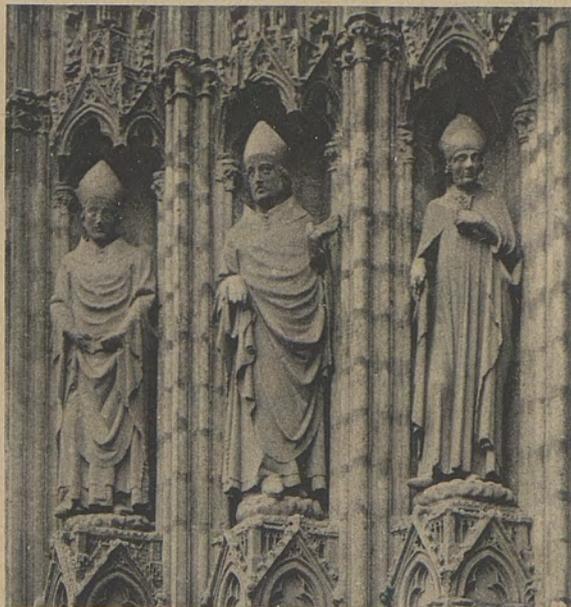
2. Les dais 3 et 6 sont aujourd'hui endommagés.

3. Sur un coin du pilier qui sert de piédestal au n° 6, au-dessous du coussin et à la droite du spectateur, on lit très distinctement ceci :

+

FF.

C'est sûrement une marque de tâcheron, dont on retrouve d'ailleurs la trace, moins visible, sur les autres pieds-droits.



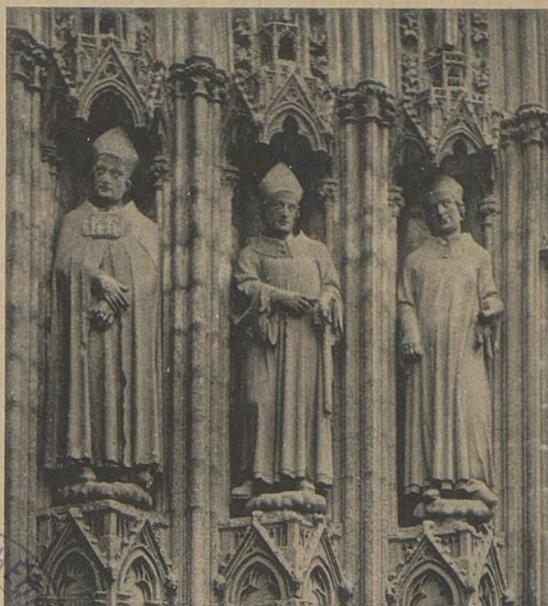
6

4

2



1



3

5

LE PORTAIL NORD DE LA CATHÉDRALE DE BORDEAUX



Il y a cependant une restriction à faire. La statue n° 2, à la droite du pape, diffère des autres par quelques détails. La tête est plus petite et plus expressive; la mitre est enfoncée par le devant; le corps et les membres sont plus grêles; la chaussure a un aspect assez particulier; enfin il n'est point évident que les mains soient gantées ni qu'elles portent au dos le fermail qui se voit nettement sur les voisines. A notre avis, cette statue, quoique exécutée sûrement en vue du groupe que nous étudions, comme on le verra tout à l'heure, est d'un autre ciseau que les cinq autres¹.

Dans cet ensemble, dont l'unité et l'harmonie se révèlent au premier coup d'œil, l'artiste a su introduire la variété et faire, de la symétrie qui s'imposait, un élément d'art et de beauté.

Ainsi, à considérer les physionomies, à peine différenciées par l'expression des bouches, nos six prélats sont appariés deux par deux : 1 et 2 regardent le pape, 3 et 4 regardent le peuple, 5 et 6 se regardent entre eux. Mais tandis que 1 et 2 sont pleins de respect, 4 et 6 ne sont que sérieux, 3 et 5 sont souriants. L'expression des visages et des gestes est, à la vérité, susceptible de plusieurs interprétations : respect ou gravité, sérieux ou componction, joie ou ironie, etc. Nous adoptons naturellement celle qui s'inspire de la scène historique que rappelle ce portail, et que les tyrannies de l'exposition nous obligent à expliquer dans la quatrième partie seulement de cette étude.

Les attitudes sont assez souples et en conformité avec les physionomies. Les caractériser dès maintenant prêterait peut-être à contestation.

Vivants par l'attitude des corps et l'expression des visages, — à tel point qu'on a pu se demander si nous n'avions pas devant nous des portraits d'après nature, ce qui d'ailleurs n'est pas, — nos personnages ne le sont pas moins par les gestes des bras.

Le n° 1, de corpulence et de stature plus accusées que les autres, a les deux mains croisées sur l'abdomen, les bras restant sous la chape.

Le n° 2 écarte du bras droit un côté de sa chape et pose sa main gauche sur le sternum. Maigre et chétif, il diffère beaucoup du précédent, soit que l'artiste ait cherché le contraste, soit qu'il ait voulu reproduire l'aspect vrai du personnage.

Au n° 3, l'index de la main droite s'appuie sur le poulx du poignet

1. C'est aussi l'avis de notre confrère M. G. Ducaunnès-Duval, que nous avons consulté sur ce point.

gauche, comme pour prendre la mesure du temps ou peut-être commencer un dénombrement. Le bras gauche supporte un manipule, mais l'extrémité de la main est brisée.

Au n° 4, les deux bras relèvent sur le côté les plis de la chasuble. La main droite ramasse ces plis, tandis que la gauche, ouverte et renversée, exprime un geste qu'il est malaisé de définir, peut-être un geste d'acquiescement aux événements.

Le n° 5 a les deux bras tombants, à demi pliés; l'extrémité de la main gauche, aujourd'hui endommagée, tenait un objet pendant, peut-être le manipule dont l'extrémité inférieure est brisée¹.

Le n° 6 relève les plis de sa chasuble à l'aide des deux bras, dont les mains se rejoignent plutôt qu'elles ne se croisent sur l'abdomen.

L'appariement des gestes, moins évident que celui des physiologies, s'établirait ainsi : 1 et 6, 2 et 4, 3 et 5. Mais l'interprétation que nous donnons plus loin de l'ensemble de ces statues rend cet appariement sans grande signification.

La variété et la symétrie que l'artiste a introduites dans les attitudes, les physiologies et les gestes, vont se retrouver dans les vêtements, mais combinées d'une manière nouvelle : 1 et 2, 4 et 6, 3 et 5.

Le n° 1 porte un lourd manteau d'apparat, une chape à moitié fermée par le devant et pourvue d'une agrafe double, sur les boucles de laquelle sont représentés, en relief, deux personnages difficilement reconnaissables aujourd'hui².

Le n° 2 porte également une chape, assez largement ouverte par le mouvement des bras, et pourvue d'une agrafe simple.

Aux n°s 3 et 5 le statuaire attribue des dalmatiques échancrées sur les côtés, avec manches très amples descendant jusqu'aux poignets.

Quant aux n°s 4 et 6, ils portent des chasubles à la mode du temps, relevées par le mouvement des bras.

Cette revue terminée, il reste à considérer le personnage qui, debout sur le pilier médian, s'adosse à la porte d'entrée. Sensiblement plus grand et plus fort que les autres prélats, il est ganté et chaussé comme eux, à peu de chose près, mais foule un coussin plus épais et plus somptueux que les leurs. Il porte une croix pastorale, et son

1. La cassure est très visible, au ras du poignet.

2. En appliquant une longue échelle contre le pilier; nous avons pu examiner de très près et même palper ces deux minuscules personnages. Mais l'action du temps, de la poussière et de l'humidité les a complètement défigurés. C'étaient peut-être saint André et saint Seurin.

ample chasuble, très échancrée, très ornée, est comme celle des nos 4 et 6 relevée par les deux bras, émergeant des manches de l'aube. La dextre est levée, comme d'un homme qui bénit¹; la senestre retient les plis de la chasuble. Quant à la tête, elle est coiffée d'une tiare à triple bandeau, ornée de fleurons. C'est incontestablement l'image d'un pape. Pour le mieux mettre en évidence, le sculpteur ou plutôt l'architecte a donné une forte saillie au pilier à cinq faces (dont quatre visibles) sur lequel il se tient, de même qu'au dais à huit côtés (dont sept visibles) qui le domine.

Nos sept statues ne sont point en haut relief; elles ont été façonnées dans l'espace.

II

La minutieuse description iconographique que nous venons de faire serait sans profit pour la solution du problème qui se pose, si elle ne fournissait par elle-même quelques éléments historiques.

D'une part, il n'y a aucun doute possible sur l'identité du principal personnage qui se trouve au trumeau. Ce pape ne peut être que Clément V, ancien archevêque de Bordeaux sous le nom de Bertrand de Goth, comme on en tombe d'accord depuis longtemps.

D'autre part, à voir la peine que s'est donnée le sculpteur pour différencier les six prélats qui escortent le pape, on devine qu'il a voulu, par ses moyens propres, imposer aux spectateurs leur personnalité.

Cependant l'iconographie ne nous livre point les noms de ces prélats; les écrits du temps non plus, le statuaire anonyme pas davantage. Force nous est donc de rechercher par une autre voie quels furent, au cours du xiv^e siècle, les prélats qui purent mériter l'honneur de prendre place aux deux côtés de Clément V sur le portail nouvellement construit de l'église métropolitaine Saint-André de Bordeaux.

Avant de présenter notre opinion personnelle, il nous faut faire état de celles qui ont été exprimées jusqu'ici, pour les réduire, s'il y a lieu, à leur juste valeur.

1. Mgr Donnet dit à ce propos (*ouvr. cité*, p. 29) : « Le symbolisme de l'époque romane a déjà disparu : l'artiste ne savait plus la manière de bénir en Occident; il a donné au pape des doigts redressés » (tandis que deux devraient être tombants). A cette remarque très juste, il suffit de répondre que cette main, brisée pendant la Révolution, a été refaite un peu plus tard par un sculpteur ignorant. Non seulement il a redressé uniformément tous les doigts de la main, mais encore il a négligé de ganter celle-ci, comme elle l'était sûrement autrefois. La forme rituelle du geste de bénédiction à cette époque nous est donnée par la statue de saint Seurin qu'a reproduite M. C. Jullian (*Hist. de Bordeaux*, p. 251).

Le chanoine Hierosme Lopès, qui a écrit, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, une bonne histoire de la cathédrale de Bordeaux, n'a pas même essayé de résoudre l'énigme archéologique qui se posait à lui devant le portail septentrional de Saint-André. Il se borne à dire que la statue du milieu est celle de Clément V entouré de six évêques. Cette incuriosité en pareille matière est bien celle de ce temps. M. le chanoine Callen, qui a réédité l'ouvrage de Lopès en 1882, avec de nombreuses additions, a observé le même mutisme, mais plutôt par prudence que par indifférence. On en peut dire autant de MM. Camille Jullian et Auguste Brutails, peu enclins aux hypothèses hasardeuses.

Les archéologues de profession ont été plus diserts. M. de Lamothe, qui écrivait en 1846, avance que ces six prélats sont « six cardinaux qui se trouvaient sans doute au nombre des dix qu'il (Clément V) élut (*sic*) à Lyon à la suite de son couronnement »¹. Mais il ne les nomme pas. Mgr Donnet a cru préciser l'opinion de notre auteur en écrivant : « M. de Lamothe pense que ce sont des cardinaux de la suite du pape, qui appartiennent soit à l'église de Bordeaux soit à la famille de Clément V² :opinion fort ingénieuse et qu'il n'y a point de raison pour combattre directement ».

Tel n'est point notre avis. A la rigueur on peut trouver, dans la première promotion de cardinaux faite par Clément V à Lyon, en décembre 1305, cinq et peut-être six personnages répondant aux conditions du problème. Mais il y eut aussi des parents du pape et des originaires du Bordelais dans les deux promotions suivantes, celle de 1310 et celle de 1312. Mieux informés, M. de Lamothe et Mgr Donnet auraient su que, sur les vingt-huit cardinaux nommés par le premier pape d'Avignon, cinq étaient ses parents et cinq étaient bordelais de naissance. C'était trop de beaucoup pour remplir les six niches de notre portail. Au moins faudrait-il nous dire pourquoi quatre de ces cardinaux auraient été exclus de l'honneur attribué aux six autres.

Il y a une autre raison, quoi que dise Mgr Donnet, pour combattre directement l'opinion de M. de Lamothe. C'est que les six prélats du portail Saint-André ne portent ni le chapeau bas et rond, ni le pallium, ni aucun insigne cardinalice. Ce ne sont donc point des

1. *L'Architecture au Moyen-Age dans le département de la Gironde*, texte par L. de Lamothe, p. 10¹.

2. *Monographie de l'église primatiale de Saint-André*, par Mgr F. F. A. Donnet, archevêque de Bordeaux, 1851, p. 30.

cardinaux, et Mgr Donnet finit par en convenir lorsqu'il dit, quelques lignes plus loin : « Ne serait-il pas plus probable que les six statues représentent des évêques donataires (*sic*) qui auraient participé à la construction de la [cathédrale] métropole? » — Des évêques, assurément. Des donateurs, c'est possible, quoique non prouvé. Mais leurs noms, je vous prie ?

Mgr Donnet ne les indique pas, mais seulement les noms de leurs sièges, lorsqu'il ajoute : « Ne serait-il pas possible que, dans un concile tenu à Bordeaux, les suffragants de la province¹ se soient fait un titre de gloire d'offrir une partie de leurs revenus pour l'achèvement de l'édifice, en particulier du riche portail et de ses belles flèches, et n'aient (*sic*) été placés eux-mêmes autour du pontife fondateur¹? » — De concile provincial tenu à Bordeaux au XIV^e siècle, on n'en connaît point. Quant aux sièges suffragants de la métropole, ils étaient au nombre de cinq lorsque Bertrand de Goth devint pape, au nombre de neuf lorsque le portail septentrional fut construit. Pour arriver au nombre de six diocèses dans la province de Bordeaux au temps de Clément V, il faut mettre en compte l'archidiocèse métropolitain, ce qui serait d'ailleurs fort admissible en l'espèce. Mgr Donnet a en somme frôlé la vérité historique de très près, comme nous le montrerons plus loin, en s'arrêtant à l'idée d'évêques suffragants; il ne se trompe que sur les raisons qui ont pu les faire rassembler autour du pape sur le portail en construction. Ils avaient certes bien assez à faire que de pourvoir à l'achèvement de leurs cathédrales respectives sans s'intéresser encore pécuniairement à celle du métropolitain. A tout le moins voudrait-on un témoignage contemporain pour croire à tant de générosité. Et d'ailleurs, n'aurait-il point paru un peu exagéré, même aux hommes de ce temps, de statuer tant d'évêques pour le seul mérite d'avoir aidé financièrement à la construction d'un portail ?

Pour mémoire, nous relèverons encore ici les opinions extraordinaires émises en 1850 par l'archéologue Didron, lors d'un séjour à Bordeaux, en présence de Mgr Donnet, et que celui-ci rapporte en ces termes : « Ce célèbre archéologue pense que le pape Clément V n'est ici représenté qu'en tant qu'archevêque de Bordeaux, entouré de plusieurs des évêques suffragants de sa métropole. La tiare rappel-

1. Cette idée des suffragants de la province se retrouve dans Ch. Marionneau (*Descript. des œuvres d'art...*, 1861, p. 27), qui n'a pas eu l'esprit de la creuser comme elle le méritait.

lerait seulement que ce même archevêque a été ensuite élevé sur le trône de saint Pierre »¹.

Mgr Donnet s'était trompé d'une unité, moins par ignorance que par inadvertance, sur le nombre des suffragants de sa métropole avant 1317-18². Didron, lui, a présent à l'esprit les neuf suffragants des années suivantes, parce qu'il prend en considération la date approximative du portail. Il lui faut donc supposer que « plusieurs » seulement de ces suffragants sont ici représentés, sans dire pourquoi les autres sont exclus. Le procédé est vraiment trop facile.

Mais que penser de cette autre opinion du même archéologue — et que Mgr Donnet fait fâcheusement sienne — à savoir que le pape Clément V n'est ici représenté qu'en tant qu'archevêque de Bordeaux ? Comme l'archevêque de ce siège figure déjà sur l'un des côtés du portail (nous le prouverons plus loin), il figurerait donc deux fois, à deux titres différents, dans le groupe. Ce serait étrange.

Et que retenir de cette autre conjecture, qu'un prélat coiffé d'une tiare n'est peut-être pas nécessairement un pape ? Du coup, toute l'iconographie médiévale s'en va à vau l'eau.

Je soupçonne qu'en ces lointaines années 1850 et 1851, Didron et son éminent interlocuteur souffraient de voir les honneurs décernés sur le portail de la cathédrale de Bordeaux au premier géolier de l'Église captive, et essayaient inconsciemment de pallier l'erreur des Bordelais du xiv^e siècle³.

A une date plus rapprochée de nous, un grand archéologue bordelais, Leo Drouyn, a rédigé, sur le portail qui nous occupe, une note restée manuscrite et que, pour ce motif, nous reproduisons ici :

« Une des plus belles portes construites en France, à la fin du xiv^e siècle, est celle qui s'ouvre dans le transept septentrional de la cathédrale de Bordeaux ; elle a été moulée en entier pour le musée du Trocadéro à Paris, où elle fait l'admiration de tous les amateurs de belle sculpture.

» Elle est admirablement conservée ; *n'a subi que quelques dégradations d'ailleurs très adroitement réparées ; n'a été ni mutilée ni dégra-*

1. *Monogr. citée*, p. 30.

2. Les érections de 1317-1318 ajoutèrent aux six diocèses que nous énumérons celui de Condom (démembre d'Agen), celui de Sarlat (prélevé sur Périgueux), celui de Maillezais, transféré plus tard à La Rochelle (démembre de Poitiers) et celui de Luçon (prélevé également sur Poitiers).

Ces bouleversements des antiques circonscriptions ecclésiastiques affectèrent aussi les « provinces » de Bourges, Auch, Narbonne, etc.

3. Aujourd'hui encore, au bas des cartes illustrées représentant notre pape, qui se vendent devant le portail de Saint-André, on lit cette indication : *Statue de Grégoire VII, pape célèbre, de 1013 à 1085.*

dée par les iconoclastes de la Révolution française qui ont détruit tant de chefs-d'œuvre en France. Elle ne doit, peut-être, cette bonne fortune qu'à la faveur d'une plaisanterie d'assez mauvais goût, qui avait cours au XVIII^e siècle et que ma mère, née en 1782, m'a racontée il y a plus de soixante ans.

» La porte est divisée en deux baies par un trumeau en pierre contre lequel est appuyée, debout et plus grande que nature, la statue d'un pape (Clément V), coiffé de la tiare, la main droite levée et ouverte, *ne bénissant pas* par conséquent (il est vrai que cette main est rapportée). Contre les pieds-droits de la porte sont debout les statues de *six cardinaux, de même taille que le pape*; trois de chaque côté : *deux cardinaux-évêques, deux cardinaux-prêtres et deux cardinaux-diacres*, coiffés d'une mitre. Aucune de ces statues n'est nimbée; ils (*sic*) ne représentent donc pas des saints reconnus par l'Église. Cette réunion de prélats, présidée par un pape, est probablement une *assemblée synodale* dans laquelle se discutent évidemment des affaires très sérieuses.....¹ »

Nous avons fait imprimer en italique tous les passages erronés de cette note. Il en reste dès lors peu de chose. Il est surprenant que Leo Drouyn ait ignoré quelques-unes des mutilations subies par notre portail pendant la Révolution et les restitutions maladroites qui furent opérées; plus surprenant encore qu'il adopte l'opinion qui fait de ces prélats des cardinaux, et qu'il les réunisse en assemblée « synodale ».

Si nous ne sommes pas en présence de cardinaux, nous avons affaire peut-être à des évêques qui, nés comme Bertrand de Goth, dans l'archidiocèse de Bordeaux, devaient leur élévation à leur compatriote. Mais, sauf erreur de notre part, Clément V n'a pas tiré du Bordelais plus de trois ou quatre prêtres pour pourvoir aux vacances qui se produisirent *dans d'autres provinces ecclésiastiques*. C'était trop peu pour remplir les six stalles en question.

On peut faire une dernière hypothèse, et supposer que nous avons affaire aux évêques de la province de Bordeaux nommés par Clément V au fur et à mesure des vacances qui se produisirent : celui de Bordeaux en 1305, celui d'Agen en 1306, celui de Poitiers en 1307, celui d'Angoulême en 1309, celui de Saintes en 1313 et celui de Périgueux en 1314.

Cette hypothèse nous a paru d'abord la plus vraisemblable, même

1. Leo Drouyn, *Notes archéologiques* (tome I, p. 148), aux archives municipales de Bordeaux.

la seule vraisemblable. Elle nous a hypnotisé longtemps, au point que nous avons construit toute une démonstration en ce sens. En fin de compte, il a bien fallu la rejeter, parce qu'elle nous obligeait à reporter trop bas la date de la scène représentée, qui est en réalité de 1305, comme nous le prouverons en son lieu.

Qu'il s'agisse de cardinaux ou d'évêques, il faudrait, si l'on admet qu'ils étaient bordelais, voir dans la statuaire du portail de Saint-André une petite manifestation du patriotisme local, assez semblable à celle où se complaisent aujourd'hui, à longue distance, nos voisins du Limousin quand, derrière les trois papes d'Avignon sortis de leur pays, Clément VI, Innocent VI et Grégoire XI, ils alignent *con amore* les vingt-huit ou trente ecclésiastiques limousins que ces papes revêtirent de la pourpre cardinalice ou firent asseoir sur les sièges épiscopaux les plus éloignés. Ce fâcheux favoritisme, qu'un écrivain du temps appelle la *rabies lemovica*, a bien eu, nous l'avons prouvé tout à l'heure, un précédent sous Clément V. Mais il n'est guère conforme à la prudence ecclésiastique de perpétuer indéfiniment par la pierre le souvenir de ces sortes d'événements.

III

A nous maintenant le périlleux honneur de présenter une autre explication et de la justifier par les faits connus.

Évidemment nos six personnages sont des contemporains du premier pape d'Avignon, qui régna neuf ans, du 5 juin 1305 au 20 mai 1314. Le champ des recherches serait donc immense pour nous, même après les exclusions qui précèdent, si nous n'avions le droit de le réduire immédiatement aux limites du royaume de France et même à celles de la province ecclésiastique de Bordeaux.

Le nombre de six stalles semble bien avoir été délibérément choisi, lors de la construction du portail, si l'on remarque non seulement l'accord que nous avons signalé tout à l'heure entre l'architecte et le sculpteur dans la structure du trumeau, mais mieux encore si l'on constate que le Portail royal de la même cathédrale, qui est de la seconde moitié du XIII^e siècle, a dix niches, et le portail méridional du transept, qui est du commencement du XIV^e siècle, huit niches seulement. On ne sculptait donc point les statues pour garnir les niches, mais on disposait les niches et les voussures en vue des statues qu'on voulait y placer.

Et c'est pourquoi, tout bien pesé, tout bien examiné, j'incline

fortement à croire que les six prélats du portail septentrional sont ceux qui, peu après l'élection de Clément V, occupaient les cinq sièges épiscopaux (plus le siège archiépiscopal) de la vaste province ecclésiastique appelée depuis les Romains Aquitaine II, dont Bordeaux était la métropole.

Ces six sièges étaient, en suivant l'ordre où il avait été pourvu aux vacances :

Celui d'Angoulême où était arrivé, en 1273, Guillaume III de Blaye;

Celui de Poitiers qui, depuis 1278, avait pour chef Gautier de Bruges;

Celui d'Agen, dont avait pris possession, en 1290, Bertrand II de Goth, oncle du nouveau pape;

Celui de Saintes, où avait été installé, en 1296, Gui de Neuville;

Celui de Périgueux, dont le titulaire était, depuis 1297, l'évêque Audoin;

Celui du chef-lieu provincial, qui, au mois de juillet 1305, reçut pour archevêque, Arnaud III de Canteloup, parent du pape.

Voilà ce que nous avons appris, sans grand'peine d'ailleurs, en combinant les indications de la *Series episcoporum* de Gams avec celles des catalogues épiscopaux du *Gallia christiana* et celles du *Trésor de chronologie* de M. de Mas-Latrie. Les six statues du portail septentrional de Saint-André figurent donc tout simplement les cinq évêques suffragants de la province et leur nouveau métropolitain, sous la présidence du pape.

Il s'agit maintenant pour nous de reconnaître chacun de ces six personnages dans chacune de ces six statues.

La chose serait aisée si le statuaire avait pu les placer sur une seule file : il eût alors sûrement suivi l'ordre des promotions, en plaçant seulement l'archevêque en tête. Mais cet ordre est inapplicable sur deux plans opposés, car il aboutirait à placer le n° 6 (comme le n° 1) sur l'un des côtés du pape, ce qui serait trop d'honneur. Tout au plus la difficulté pourrait-elle se résoudre par la marche en zigzag : le n° 1 à droite, le n° 2 à gauche, le n° 3 à droite, le n° 4 à gauche, etc.

Il nous semble que l'artiste s'est tiré d'embaras d'une façon plus ingénieuse, en tenant compte de certaines circonstances de fait (ordre des promotions, rôle liturgique des personnages) pour établir une hiérarchie qui s'imposait en l'espèce, encore qu'il reste bien

entendu que les évêques d'une même province sont égaux entre eux.

Le n° 1 serait alors Arnaud III de Canteloup, parent de Clément V, son successeur immédiat sur le siège archiépiscopal de Bordeaux, plus tard cardinal de Saint-Marcel, ayant droit, de par ces deux derniers titres, à prendre place à côté du pape¹. *Primus inter pares*, il est reconnaissable à sa haute stature, à sa corpulence, exagérées peut-être à dessein, et surtout à la double agrafe de son manteau.

Le n° 2 serait saint Gautier de Bruges, évêque de Poitiers, qui serait redevable de l'honneur de figurer sur l'autre côté du pape, à ce fait qu'il était évêque de la capitale de la Guienne française, comme Bordeaux était capitale de la Guienne anglaise.

Si ces deux identifications sont admises, les autres découlent naturellement de l'ordre des nominations, ou plus exactement ici de l'ordre d'ancienneté : l'évêque d'Angoulême et l'évêque d'Agen d'abord, l'évêque de Saintes et l'évêque de Périgueux ensuite.

Il va de soi que nous n'attribuons pas nécessairement à l'artiste les données de ce classement réfléchi. Elles lui furent suggérées sinon imposées par quelque chanoine métropolitain versé dans la chronique ancienne de sa « province » et chargé comme tel par l'archevêque métropolitain de guider le statuaire. A celui-ci reste le grand mérite d'avoir utilisé pratiquement les indications reçues.

Et voici comment il conçut, du point de vue artistique, la combinaison des rangs.

Après avoir placé l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Poitiers aux deux côtés du pape, il rangea sur l'un des plans du portail les évêques d'Angoulême et d'Agen, vêtus tous deux d'une chasuble pour les raisons que nous saurons plus tard — et leur donna pour vis-à-vis, sur l'autre plan du portail, les évêques de Saintes et Périgueux, les plus jeunes des cinq suffragants, vêtus tous deux d'une dalmatique pour d'autres raisons que nous saurons aussi bientôt. Il faut donc les considérer comme suit : 1 et 2, 4 et 6, 3 et 5.

La conjecture initiale que nous avons émise quant à la personnalité de nos six prélats, se trouve, ce nous semble, aussi bien vérifiée qu'elle peut l'être. Au fond, elle était très simple; c'est pour cette raison sans doute qu'aucun de nos prédécesseurs ne s'y est arrêté autant que de besoin.

[1. Nous expliquerons tout à l'heure pourquoi il figure ici à la gauche du pape, alors que, par droit de préséance, il devrait se trouver à la droite.

IV

Nous voici arrivés à la seconde énigme qui se pose devant l'archéologue à propos du portail de Saint-André. Connaissant les personnages, il nous reste à déterminer la scène à laquelle ils prennent part, autrement dit le sujet que l'artiste a voulu exprimer. Car il y a une scène sur ce portail, ce que personne ne paraît avoir jusqu'ici soupçonné.

Pour cela, interrogeons encore une fois l'iconographie. Car c'est de l'objet représenté qu'il nous faut, en bonne méthode, faire sortir notre interprétation, et non de notre esprit représentatif.

Je remarque que 1 et 2, c'est-à-dire l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Poitiers, portent comme le pape, une simple chape, le manteau dont se couvrent les ecclésiastiques durant les saints offices.

4 et 6, c'est-à-dire les évêques d'Angoulême et d'Agen, portent une chasuble, le manteau dont ils se revêtent pour célébrer la messe.

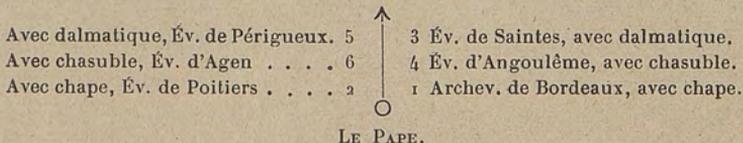
3 et 5, c'est-à-dire les évêques de Saintes et de Périgueux, ne portent que la dalmatique des diacres.

Pourquoi ces habits sacerdotaux et surtout pourquoi cette diversité dans leur forme, si ce n'est parce que nos six évêques « assistent, à des titres différents », le pape qu'ils entourent? Cette remarque de Mgr Donnet est trop autorisée pour que nous ne nous en prévalions pas ici, encore que l'auteur ne la présente que pour en contester la portée, tant il est influencé par l'hypothèse de M. de Lamothe, qui veut voir des cardinaux du Sacré-Collège dans le groupe ecclésiastique de notre portail.

Nos évêques sont, en effet, les assistants du pape dans la célébration qui se prépare d'une messe pontificale à l'autel principal de la cathédrale Saint-André. Voilà sûrement le rôle qu'il faut leur attribuer si l'on considère les vêtements dont ils sont revêtus et la signification liturgique que comportent ces vêtements.

Mais, quel moment de la cérémonie l'artiste a-t-il choisi? C'est ici qu'il devient plus difficile de pénétrer ses intentions et de discerner clairement le sujet qu'il a voulu traiter. Nous y arriverons peut-être à force de rigueur dans la méthode et de sagacité dans l'interprétation des détails iconographiques.

Donc, au moment de se rendre processionnellement à la cathédrale pour y célébrer la messe, le pape, qui vient de quitter son palais, a autour de lui l'archevêque de Bordeaux et ses cinq suffragants, rangés suivant l'ordre du protocole, dirait-on aujourd'hui, suivant l'ordre liturgique, dirons-nous plus exactement. Le dispositif du cortège est celui-ci :



reproduisant sur quatre plans parallèles, dans l'ordre décroissant des préséances cérémonielles et dans l'ordre alternant des rôles liturgiques, les sept personnages que nous considérons.

L'impossibilité matérielle qui existait pour le sculpteur de présenter ainsi le cortège sur le portail concave l'a-t-elle contraint, comme il arrive en pareil cas, à renverser son dispositif, au risque de laisser croire, au spectateur mal averti, que le cortège sort de la cathédrale? C'est possible. En ce cas, nous aurions le schéma que voici :



Mais nous sommes obligé d'abandonner cette hypothèse si nous remarquons que, sur le portail, le n° 1, c'est-à-dire l'archevêque métropolitain de Bordeaux, est non pas à la droite, mais à la gauche du pape. Grave incorrection qu'il nous faudra expliquer.

D'ailleurs, sommes-nous bien en présence d'un cortège en marche, sur le point de franchir le seuil du portail? Nos six prélats ont tous de l'attitude; aucun n'a de l'allure, au sens étymologique du mot ¹. Bien plus, comme le pape lui-même, ils posent leurs pieds sur des coussins, ce qui indique un moment de repos et laisse même supposer derrière chaque personnage quelque confortable siège, que le sculpteur ne pouvait évidemment pas figurer.

Nous voilà, je crois, orientés définitivement vers la réalité des choses. Il ne s'agit plus que de reconnaître le moment de la cérémonie

1. Tous ont les deux pieds sur une même ligne, sauf pourtant le n° 4 (l'évêque d'Angoulême), dont le pied gauche est fortement en retrait sur le pied droit.

qu'a choisi l'artiste. Et c'est ici que l'incorrection supposée — de l'archevêque de Bordeaux séant à la gauche du pape — prend une signification décisive. C'est de là qu'est venu pour nous le trait de lumière qui illumine l'ensemble et éclaire subitement toute la scène.

La scène qu'a voulu exprimer l'artiste, ce n'est pas au seuil de la cathédrale qu'elle se passe, c'est dans le chœur même, devant l'autel, — et le moment, c'est celui où, interrompant la célébration du service divin (je ne sais trop à quel instant déterminé par la liturgie traditionnelle) et coiffé à nouveau de la tiare qu'il avait déposée pendant la durée de la messe, le Pape, ayant encore à sa droite l'archevêque de Bordeaux, à sa gauche l'évêque de Poitiers, les autres prélats dans l'ordre liturgique :



- | | |
|----------------------------|---------------------------|
| Évêque de Poitiers . . . 2 | 1 Archevêque de Bordeaux. |
| Évêque d'Agen 6 | 4 Évêque d'Angoulême. |
| Évêque de Périgueux . . 5 | 3 Évêque de Saintes. |

le Pape, dis-je, se retourne vers le peuple assemblé dans la nef, pour lui donner la bénédiction apostolique¹, après lecture faite, par l'envoyé du conclave, du décret d'élection. Dès lors, l'archevêque de Bordeaux, qui a conservé sa place à la droite de Clément V, se trouve momentanément à sa gauche. C'est l'inverse pour l'évêque de Poitiers. Par contre, les deux évêques en chasuble se sont rangés du côté de l'Évangile, tandis que les deux évêques en dalmatique se sont placés du côté de l'Épître. Nous revenons ainsi au dispositif du portail :



- | | |
|-------------------------------------|---|
| Évêque de Poitiers 2 | 1 Archevêque de Bordeaux. |
| Évêq. d'Angoulême en chasuble } 4 | 3 { Évêq. de Saintes en dalmatique regardant le peuple. |
| regardant le peuple } | |
| Évêque d'Agen en chasuble 6 | 5 Évêq. de Périgueux en dalmatique. |

Quelques-uns de mes lecteurs se plaindront peut-être de ce que j'ai mis leur faculté d'attention à une assez rude épreuve par mes schémas successifs. Mais quel meilleur moyen y a-t-il pour traduire

1. Voyez ce que nous disons plus haut, p. 5, note 1, de la maladroite restitution de cette main au XIX^e siècle.

aux yeux les multiples combinaisons de rangs dans le groupe que nous étudions ?

Ce geste rituel du *summus pontifex*, l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Poitiers le considèrent avec respect ; les évêques d'Angoulême et d'Agen avec gravité. Seuls sont souriants les évêques de Saintes et Périgueux, vêtus de simples dalmatiques parce qu'ils font office de diacres, et derniers venus dans le groupe des suffragants du métropolitain. L'un sourit à son vis-à-vis, l'autre au peuple. Cette particularité n'est point sans surprendre. Le statuaire aurait-il voulu introduire dans son groupe un élément d'ironie, une note d'irrévérence, comme les artistes du Moyen-Age se le permettaient si volontiers aux voussures des cathédrales ? Ce n'est guère vraisemblable. Le sourire de nos deux évêques peut très bien exprimer la joie qu'ils ressentaient du grand événement auquel ils assistaient.

On demandera peut-être si l'artiste a voulu retracer ici une scène historique. Assurément, et c'est ce qu'il reste à prouver.

Rappelons-nous pour cela que Bertrand de Goth, élu pape, au cours d'une visite de sa province, par les cardinaux réunis à Pérouse, le 5 juin 1305, revint en hâte de Poitiers — ou plutôt de Lusignan où la nouvelle lui parvint le 20 juin¹, — à Bordeaux, où il arriva le 4 juillet. Quelques jours plus tard, exactement le 15, il y fit une entrée solennelle au milieu des acclamations enthousiastes du clergé et de la population.

Le 22 juillet suivant, qui tombait un jeudi, le nouveau pape, qui venait de recevoir le décret en forme de son élection, voulut le proclamer lui-même publiquement dans sa cathédrale, en présence du nouvel archevêque de Bordeaux², de ses suffragants et des nobles du pays, accourus eux aussi pour assister à un spectacle si rare. C'est en ce jour et en ce lieu que Bertrand de Goth prit le nom de Clément V. Il va sans dire qu'une pareille proclamation se fit concurremment avec la célébration d'une messe solennelle, où le nouveau pape donna sa première bénédiction et fut sûrement le principal officiant³. C'est cette scène, unique dans les fastes de

1. Voy. sur ce point Rabanis, *Comm. des Monum. hist.*, 1846-1847, p. 53.

2. D'après Lopès (*ouvr. cité*, édit. Callen, II, p. 262), Arnaud II (ou III) de Canteloup, « proche parent du pape Clément V, fust esleu archevesque incontinent apres sa promotion au pontificat... ». Ceci est de très grande conséquence pour notre thèse.

3. Portait-il vraiment une tiare durant cette cérémonie ? Nous ne saurions l'affirmer. En tout cas, c'était une tiare à deux couronnes seulement (celle qu'inaugura Boniface VIII), et non la tiare à trois couronnes de notre portail, qui ne date que de Benoît XII.

l'église de Bordeaux, qui se trouve commémorée dans le portail septentrional de l'église métropolitaine, et qui, aux yeux des contemporains, méritait de l'être *in secula seclorum*.

Qu'on relise plutôt ce qu'en rapporte, assez sèchement d'ailleurs, le grand chroniqueur de ce temps, Bernard Gui, évêque de Lodève :

« *Tunc temporis suam provinciam visitabat (Bertrandus del Got) in Pictavia, cumque cardinales pro electione summi pontificis in Perusio inclusi stetissent mensibus XI et artati, divisi inter partes æquales... in istum Burdelagensis archiepiscopum suos oculos erexerunt et summum pontificem elegerunt. Rediit autem de Pictavia Burdegalam idibus mensis julii subsequenlis, receptusque fuit Burdegalis processionaliter a toto clero et populo cum ingenti gaudio et honore totius civitatis ac patriæ, undique concurrentibus baronibus et prælatis. Adhuc lamem more tantum archiepiscopi se gerebat ut prius, electionis suæ decrelo nondum recepto, quod postea sibi missum a cardinalibus de Perusio recepit in Burdegala in crastino sanctæ Mariæ Magdalensæ secrete, sed palam et publice sequenti die, scilicet XI Kal. augusti, in præsentia prælatorum et magnatum in Burdegalensi ecclesia cathedrali, ubi sedens in cathedra vocari Clemens voluit et elegit, et ex tunc cepit agere et se gerere lanquam papa¹. »*

Ces faits connus, les attitudes de nos personnages de pierre, leurs gestes, leurs physionomies s'expliquent et se justifient. Notre conjecture initiale devient certitude pour le lecteur. Après des siècles d'oubli, l'intention de l'artiste est retrouvée, son talent éclate à nos yeux, son œuvre prend un sens précis.

Et il ne reste pas grand'chose, ce nous semble, des interprétations savantes qui voyaient dans la scène du portail un synode d'évêques, ou encore un colloque entre le métropolitain et ses suffragants, sous la présidence du pape. Faut-il ajouter qu'il ne reste rien du tout de l'interprétation populaire, en patois gascon, que Leo Drouyn nous a conservée et que nous ne reproduisons pas ici, tant elle est irrespectueuse à l'égard des hommes et des choses².

1. *Clementis V quarta vita, auctore Bernardo Guidonis*, dans Baluze, *Vitæ paparum Avenionensium*, II, 62. Cf. *ibid.*, 55, la *tertia vita* par le même, et *ibid.*, 95, la *secta vita* par Amauri Augier de Béziers, qui d'ailleurs reproduit presque littéralement les deux précédentes. Le *Regestum Clementis papæ Vti*, édité en 1884 par le P. Tosti, ne fournit aucune indication relative à cette cérémonie.

2. Leo Drouyn, *Notes archéologiques* (tome I, p. 148-149), aux Archives municipales de Bordeaux. Nous en devons connaissance à l'obligeance de M. G. Ducaunnès-Duval.

V

Il reste à déterminer la date où fut construit ce portail. Et c'est la troisième énigme qu'il nous faut résoudre, plus obscure d'ailleurs que les deux précédentes.

Correcte et presque froide en comparaison de la statuaire quasiment tragique du portail royal, la statuaire du portail septentrional de Saint-André est néanmoins d'une plastique remarquable qui trahit le xiv^e siècle avancé¹. La forme des vêtements ecclésiastiques est bien aussi celle de ce temps, et M. Camille Jullian ne nous contredit pas quand il écrit que l'œuvre appartient « peut-être à la fin du règne d'Édouard III », † 1377². Cependant il nous paraît possible de serrer d'un peu plus près les dates extrêmes entre lesquelles la conjecture peut se mouvoir.

Il faut pour cela se souvenir d'abord que le corps de Clément V fut transporté à la collégiale d'Uzeste, près Bazas, dès 1314, mais n'y fut enseveli solennellement qu'en l'année 1359. L'idée de commémorer par la pierre la scène du 22 juillet 1305 ne peut donc être antérieure à cette date, et appartient assez vraisemblablement, non à l'archevêque Amanieu II, qui occupait le siège métropolitain au moment des solennités d'Uzeste, mais plutôt à son successeur Hélié II de Salignac, 1361-78³, qui fit reprendre les travaux de la cathédrale interrompus depuis plusieurs années et marqua, sous les derniers papes d'Avignon, son archiépiscopat par plusieurs actes importants⁴. Si cette hypothèse semble recevable, on pourrait sans doute fixer entre 1361 et 1370 l'exécution des sept personnages de notre portail, au temps où Guillaume Albert († 1369) était « maître d'œuvre » de la cathédrale⁵.

1. Il est surprenant qu'un archéologue comme M. de Verneilh (cité par Mgr Donnet, *op. laud.*, p. 29) ait attribué cette statuaire au xv^e siècle. — Courajod (dans ses *Leçons à l'école du Louvre*, II, p. 50) dit que le portail « doit avoir été élevé de 1305 à 1314 » et participe du goût sévère du xiii^e siècle. — Il ne participe guère en tout cas du goût du portail royal, son voisin, qui est pourtant du xiii^e siècle.

2. *Histoire de Bordeaux*, p. 255. — M. A. Brutails ne se prononce pas sur la date de ces statues dans son récent ouvrage sur *les Vieilles Églises de la Gironde*, p. 71.

3. Entre Amanieu II et Hélié de Salignac, il y eut Philippe de Chamberlac, qui n'occupa le siège de Bordeaux que pendant quelques mois (1360-1361).

4. Hic archiepiscopus cognominabatur de Salignac, quae gens in pago Petragoricensi est antiquissima et nobilissima... Anno 1365, concilium provinciale celebravit in ecclesia Petragoricensi... Anno 1367, Richardum Eduardi principis Walliae filium, Burdigalae natum, aquis lustralibus tinxit in majori S. Andreae ecclesia... Anno 1367, in remotis agebat... Anno 1374 Gregorio XI missus est ut regum Franciae et Angliae exercitus ad certamen prorumpere paratos dirimeret (*Gallia christ.*, II). — Ajoutons qu'en 1366 se tint à Limoges un concile commun aux deux provinces de Bordeaux et Bourges (texte dans *l'Hist. de l'abb. de Sainte-Croix*, p. 159, par M. A. Chauliac), auquel sûrement notre archevêque ne resta pas étranger.

5. D'après M. A. Brutails, *ouvr. cité*, p. 2.

VI

Si les trois énigmes auxquelles nous nous sommes attaqué sont enfin résolues, l'importance historique que présente le portail septentrional de la cathédrale de Bordeaux, se manifeste désormais clairement aux yeux de tous. Ce n'est pas seulement un vaste diptyque de sculpture qui sollicite, comme tant d'autres, notre admiration par sa valeur artistique et son caractère religieux; c'est en outre une œuvre réfléchie et savante, élevée au temps où le pape Urbain V occupait le siège pontifical, à la gloire de Clément V moins comme bienfaiteur de l'église¹ et comme métropolitain de la province d'Aquitaine II que comme premier pape de la catholicité avignonnaise², puisque l'artiste a choisi expressément un épisode de sa proclamation comme tel à Bordeaux, le 22 juillet 1305; — œuvre unique en France et qui n'a d'analogie ni à Cahors, ni à Limoges³.

ALFRED LEROUX.

1. Voy. Lopès, *ouvr. cité*, I, 127.

2. On peut rapprocher de notre portail le mausolée de Clément V à Uzeste (seconde moitié du xiv^e siècle), la statue de Clément V qui se trouvait jadis au trumeau central du portail de Saint-Pierre de Bordeaux d'après Mgr Donnet (*ouvr. cité*, p. 30, si toutefois ce n'était point la représentation de saint Pierre, patron de l'église); et surtout le bas-relief sculpté de l'église Saint-Seurin de Bordeaux appelé *la Messe de Clément V* (seconde moitié du xiv^e siècle), qui conserve le souvenir d'une visite de ce pape à la dite église en 1305 ou 1306. (Voy. le *Musée d'Aquitaine* de Jouannet, III, 191; l'ouvrage déjà cité de Lopès, II, 253, et Cirot de la Ville, *l'Église de Saint-Seurin*, p. 386.)

3. Ni le comté de Foix où naquit Benoît XII, ni le Gévaudan, patrie d'Urbain V, n'ont davantage perpétué dans les formes plastiques le souvenir de ces deux papes d'Avignon. Par contre, Avignon a, de diverses manières, grandement glorifié la série des papes qui y siégèrent. Cependant Clément V, par exception, n'y est rappelé que par des tableaux modernes. (Renseignements dus à l'obligeance de notre confrère M. Labande.)



Bordeaux. -- Imprimeries GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*.
9-11. rue Guiraudé, 9-11.
